

François testa le 5 janvier 1685. Son épouse avait déjà fait une donation en faveur de son fils, le 10 mai 1683, et testa elle-même le 6 juillet 1705. Elle mourut en 1709, car le procès-verbal d'ouverture de son testament est du 20 août 1709.

Ils laissèrent trois enfants :

1° Noël, qui suivra ;

2° Antoinette, baptisée le 9 septembre 1657, mariée à Louis de Bussière, seigneur du Chatelard, est décédée le 24 décembre 1730 ;

3° Lucienne, appelée aussi Lucrece, morte abbesse de l'abbaye royale de Brienne (19).

X

NOËL, fils des précédents, succéda à son père en 1679, dans la charge de lieutenant-général au baillage de Villefranche, et fut plus tard, par charge créée en 1692, et réunie immédiatement à la lieutenance-général au baillage, gouverneur pour le roi de cette ville, et maire perpétuel, par nouvelle charge créée en 1696, supprimée en 1700, rétablie en 1711, et réunie également à la lieutenance-générale. Pour la charge de gouverneur, Noël Mignot, premier titulaire, paya 10,000 livres de taxe de réception et 6,000 pour la seconde, bien que les fonctions en fussent toutes gratuites. L'intendant d'Herbigny parle de lui en ces termes : « Le

(19) Sa prise de possession est du 28 décembre 1704.